

**VOICI COMMUNIQUÉ PAR LA PRÉFECTURE L'ORDRE DU JOUR
DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA PRESERVATION DES ESPACES, NATURELS,
AGRICILES ET FORESTIERS**

- SEANCE DU JEUDI 19 DECEMBRE 2019 -

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation des procès-verbaux de la CDPENAF des 19 septembre et 17 octobre
 - **9h15** : examen de la DP valant mise en compatibilité du PLU de la commune de REAU
 - **9h45** : examen du projet de PLU de la commune de Jouy le Châtel
 - **10h30** : examen de l'étude préalable agricole du Casier pilote de la Bassée
 - **11h15**: présentations DDT
 - examen du projet de PLU de la commune de Montceaux les Meaux
 - examen de la révision allégée du PLU de la commune de Moussy le Neuf
 - examen de la modification du PLU de la commune d'Annet sur Marne
 - examen de la demande d'un nouvel avis CDPENAF de la commune de Rozay en Brie (suite avis défavorable)
 - Déclaration Préalable pour un projet d'éco-hameau sur la commune de Saint Remy de la Vanne.
 - Questions diverses
-